

---



---

NOTES ET OSERVATIONS MÉDICO-LÉGALES

---

## LA PÉDÉRASTIE EN PRISON (1)

par le Dr Charles PERRIER

Le détenu est un esprit inventif, un débrouillard, jamais à court de moyens.

Sauf autorisation écrite du Ministre de l'Intérieur, ses parents ou tuteurs, seuls, sont admis à communiquer avec lui. Croyez-vous que cette restriction le désole ? Nullement. S'il peut compter sur ses proches, il en usera ; sinon, il se créera, de toutes pièces, une parenté avec sa maîtresse, ses amis, ses connaissances.

On lui refuse le tabac..... mais il fume quand même ; tous les règlements du monde ne sauraient l'en empêcher. Il paiera plus cher *l'herbe sainte* (3 francs le paquet de 50 centimes), voilà tout.

Il n'y a que l'amour naturel qui ne puisse s'acheter en prison..... Baste ! on n'est pas difficile. A défaut de femmes, on se rabattra sur les *gironds*.

## I

Les actes immoraux se pratiquent à l'atelier, à la *correspondance*, dans la cage des escaliers, dans la cave au charbon, au réfectoire (pendant la lecture, les jours de mauvais temps), au dortoir, partout, en un mot, jusque dans l'église et les locaux affectés à l'Administration — témoin, l'*expédition* de « Nina » avec le « coureur » du greffe, le 44 mai 1899.

A l'atelier, la chose se passe derrière les marchandises et, surtout, dans les cabinets d'aisance, près desquels, durant l'*opération*, un camarade fait semblant d'attendre.

En vérité, c'est au dortoir que *gironds* et *pédés* sont le plus à l'aise. Là, il n'y a de véritables gêneurs que les prévôts. Or, sur cinq prévôts, de garde, à tour de rôle, dans chaque dortoir (sauf au dortoir de la salle de discipline et à celui du repos, où on n'en compte qu'un seul), il s'en trouve toujours de corruptibles.

Souvent même, le prévôt est un *amateur*.

(1) Extrait de l'ouvrage : *Les Criminels*, tome II.

Oh ! alors, tout marche à souhait. Quand la ronde de nuit a passé, la petite fête commence.

Si les prévôts ne jouissent pas de la confiance des intéressés les *amis* filent aux latrines et s'entourent des mêmes garanties qu'à l'atelier.

D'autres fois, le *pedé* s'entend avec le voisin du *girond* ; il lui cède son lit et prend le sien. Au moment propice, le couple jette une couverture à terre.... On devine le reste.

Il arrive aussi que le mâle se glisse, à plat ventre, jusqu'auprès de son *môme*. Auparavant, il a soin de fourrer ses effets dans son lit et de laisser, sur l'oreiller, un pain coiffé d'un bonnet de coton.

Mais cela ne va pas toujours comme sur des roulettes.

Mille petits incidents peuvent arrêter notre amoureux, au cours de son expédition nocturne : ici, c'est un maudit sabot, malencontreusement heurté, qui chahute ; là, c'est un bidon qui tombe et roule avec un bruit d'enfer. Cependant que le propriétaire s'éveille et pousse des cris d'orfraie, croyant qu'on en veut à ses poches, le prévôt s'amène et ordonne le silence. On s'expliquera le lendemain au prétoire.

Bon gré, mal gré, quel qu'il soit, le détenu de garde, à la salle du repos, trompe la confiance de l'Administration ; on y *godaille*, avec la dernière impudence.

L'important est de *monter une frégate* au docteur.

On fait, de même, tout ce qu'on veut, au dortoir de la salle de discipline (1).

Comme sécurité, rien ne vaut les dortoirs cellulaires. Les prévôts y sont bien plus coulants que dans les dortoirs en commun, où nombre de condamnés « dorment éveillés » et prennent plaisir à dénoncer, secrètement, les *amis* et leur complice.

De plus, les gardiens de ronde ne s'inquiètent guère de savoir si deux détenus sont couchés ensemble. Ils vont droit au contrôle, dans la hâte qu'ils ont de terminer leur corvée.

Les dortoirs cellulaires (2) sont d'anciens dortoirs en commun, à

(1) Un pauvre diable, le n° 3281 (berger, âgé de dix-sept ans, sans antécédents judiciaires, condamné pour *attentat à la pudeur*, y fut violé, pendant la nuit du 17 au 18 juin 1899 : « Quatorze individus lui passèrent dessus. » Jugez de son état !

Depuis que ce fait a été signalé, l'administration a placé le dortoir de la salle de discipline sous la surveillance de deux prévôts.

(2) Dans la plupart de ces locaux, la ventilation est insuffisante.

En outre, les dimensions plus que modestes des cellules, la forme du grillage adopté, et les mauvaises odeurs qui s'exhalent des vases de nuit, sans couvercle, mis à la disposition des détenus, en rendent le séjour malsain.

l'intérieur desquels ont été construites, à partir de 1897, pour la séparation de nuit (1), une série de petites cases, en briques, de 2 m. 04 de haut, sur 2 m. 29 de long et 1 m. 42 de large (2), grillagées, au-dessus et de face, avec des lamelles de fer feuillard (3).

Dans chaque moitié de dortoir, il existe deux rangées de cellules.

Les portes s'ouvrent sur un couloir commun; elles sont fermées au moyen d'une même tringle, aplatie, qui longe leur partie supérieure et fait jouer, par l'intermédiaire d'un *J* à glissière, le pêne de la serrure.

Au niveau de chaque ouverture, la tringle est munie d'une plaque de fer, en saillie. Celle-ci recouvre, quand la cellule est fermée, un taquet identique, vissé sur le battant de la porte.

A la tringle, s'adapte un balancier qu'actionne une poignée-levier dont les gardiens seuls ont la clef. Du sens suivant lequel on le meut, dépend l'ouverture ou la fermeture des cellules.

Si ingénieux qu'il paraisse, tout ce mécanisme n'empêche pas nos pensionnaires de se rendre visite.

Pour ouvrir une cellule, les prévôts relèvent la tringle et écartent les taquets. En pressant, avec la pointe du couteau, sur la gâche de la serrure, la porte tourne sur ses gonds.

Le voisinage du balancier réduit-il à néant le fléchissement de la tringle, ils enlèvent l'une des deux vis qui immobilisent le taquet de la porte; ils impriment à ce taquet un mouvement de rotation et le tour est joué.

Supposez, maintenant, que les vis de la plaque de fermeture soient martelées, en dedans, et qu'on empêche le fléchissement de la tringle, en fixant, au-dessus d'elle, de loin en loin, un galet, mobile sur un rivet — le prévôt ne pourra plus remplir le rôle de portier.

Mais alors, c'est à la serrure du levier qu'il s'attaquera.

Un simple crochet permet d'agir efficacement sur elle. Aussi, l'Administration locale pense-t-elle à s'adresser à Fichet.

Peine inutile! Fichet lui-même sera vaincu.

(1) Néanmoins, à travers le toit de sa case, chaque condamné peut causer avec ses voisins. Mieux encore, dans certaines cellules adossées aux fenêtres, rien n'est plus facile que de se livrer à la masturbation réciproque.

(2) Cellule n° 80 (dortoir n° 3).

(3) Les dimensions des cellules récemment construites sont un peu plus grandes. La cellule n° 44, par exemple, du dortoir n° 4, mesure 2 m. 03 de haut sur 2 m. 24 de long et 1 m. 37 de large — et la cellule n° 1 du dortoir 10 (terminé le 1<sup>er</sup> février 1900) a 2 m. 03 de haut sur 2 m. 20 de long et 1 m. 20 de large.

## II

Il s'est fondé, en 1895, dans la maison centrale de Nîmes, une société secrète dite des « pédéras tes actifs ».

Cette société compte vingt membres, dont un président, un trésorier et un secrétaire.

Quand une vacance se produit, le bureau s'enquiert de la *valeur morale* des candidats.

Dès le jour de l'admission, le récipiendaire verse, entre les mains du trésorier, une cotisation en tabac, cantine, linge, etc.

Les dons et cotisations servent à secourir les *pédés* malheureux ou punis, à acheter le silence des prévôts, à tenter la cupidité des gamins.

Chaque sociétaire doit fournir tous renseignements utiles sur les *giron ds* de son atelier. Il se conforme, dans ses cadeaux, aux tarifs en vigueur, et prévient ses confrères en pédéras tie, s'il sait une de ces *dames* atteinte de maladie contagieuse.

La société étant en rapport constant avec les *portes* (4) de l'établissement, il en résulte force avantages dont les membres seuls ont le droit de jouir.

Le président (solide gars, puni de la prison pour « vol qualifié »), ne manquait pas d'intelligence.

Pendant la nuit du 25 au 26 juillet 1897, il fut prévôt, voici comment :

A cette époque les ouvriers de l'atelier de sculpture de pipes couchaient dans le même dortoir (14 bis) que les jeunes gens connus pour s'adonner à la pédéras tie. Parmi ces ouvriers, se trouvait un nommé M..., batailleur de premier ordre, toujours prêt à se colleter. Le prévôt-chef, ayant eu la malencontreuse idée de lui chercher querelle, reçut une magistrale *distribution*.

Au bruit de la lutte, le gardien-chef accourut et fit mettre en cellule les deux combattants et les autres prévôts qui n'avaient pas prêté main-forte à leur collègue. Puis, avisant Ar..., le plus ancien dans le dortoir, il lui commit les fonctions de surveillant.

Le chef parti, Ar... demanda un instant de silence. Tout le monde, aussitôt, de s'enfoncer hypocritement sous les couvertures, si bien qu'à dix heures on ronflait ferme, au passage des gardiens. Alors notre prévôt plaça un factionnaire à l'entrée, et, baissant le gaz, il clama : « Amusez-vous, les enfants ! je vous donne pleine carrière. »

(4) *La Maison centrale de Nîmes* (ses organes, ses fonctions, sa vie), page 114, Masson, Paris, 1896.

On cria, en chœur : « Vive le *pédé*. » Incontinent, chacun s'en fut trouver sa belle.

Tantôt on entendait des soupirs, des petits cris étouffés, tantôt le bruit du briquet que l'on battait pour allumer une *sibiche*. A minuit, le gaz fut rallumé et le dortoir reprit sa physionomie habituelle. Une fois la ronde passée, la séance recommença (1).

Le trésorier avait été condamné pour « vol qualifié ». Comme prévôt-chef, il jouissait de la confiance de l'Administration. C'était un homme pondéré, même en amour, et « Cerisette », sa maîtresse, affirme qu'il fut toujours un *ami* fidèle.

Bien au contraire du trésorier, « l'aimable » président, lui, pratiquait l'indépendance du cœur, avec une admirable désinvolture. Toutes les *femmes* de céans en étaient coiffées.

Quant au secrétaire (*receleur*, au dehors ; comptable en prison), il aimait, ainsi que son chef de file, à butiner un peu partout.

Parmi les membres de la société, on rencontrait : 9 voleurs (dont 2 Italiens), 2 escrocs, 2 faux-monnayeurs, 2 *attentats à la pudeur*, 1 meurtrier, 1 condamné pour coups et blessures.

Ce sont des récidivistes, rusés compères et joyeux drilles, debout dans l'âge.

Entre eux, pas de jalousie ; ils ne pratiquent le coït anal que *faute de mieux*.

Lisez plutôt ces vers de l'un des sociétaires :

#### L'AMOUR DES PETITS OISEAUX

Tandis que l'aurore charmante  
Perçait à travers les barreaux,  
J'ai vu, moi qui n'ai plus d'amante,  
Se becqueter deux passereaux.

Sur le toit, près de la fenêtre,  
Ils se caressaient gentiment,  
Et l'amour, dans leur petit être,  
Mettait tout son tressaillement.

Car les oiseaux, mignonnes âmes  
Qui vont dans les nids se poser,  
Sont des hommes et sont des femmes,  
Pour l'ivresse et pour le baiser.

(1) La première ronde passe entre 8 heures et demie et 9 heures : la deuxième et la troisième vers minuit et 3 heures du matin.

Très heureux, n'ayant pour fortune  
Qu'un abri sous ce toit profond,  
Ils faisaient, sans malice aucune,  
Tout ce que les gens libres font.

Et, dans la rosée claire et verte,  
Qui tombe du ciel, en été,  
Nos amoureux, l'aile entr'ouverte,  
Goûtaient le plaisir souhaité.

Avec des haussements de queue,  
Ils rapprochaient, joyeusement,  
Leurs plumes qui paraissaient bleues,  
A force de rayonnements.

O saintes choses défendues !  
Ils se trémoussaient de plaisir,  
Leurs pattes, grises, détendues  
Dans l'apaisement du désir.

Puis, émerveillés d'être ensemble,  
Ils joignaient, encore une fois,  
Leur joli petit corps qui tremble  
Comme la fougère des bois.

Hanté par la saison nouvelle,  
Le mâle, un paillard effronté,  
Tourbillonnait sur la femelle,  
Espoir de sa paternité.

L'oiselle, à peine effarouchée,  
Fuyant, et, pourtant, se livrant,  
Se tenait, un instant, penchée  
Sous son superbe conquérant.

Thermidor leur faisait l'aumône  
D'un pan d'horizon vermeil,  
Et je regardais leur bec jaune  
S'entremêler dans du soleil.

L'air chantonnait dans l'aube claire,  
La brise, au loin, ridait les eaux.  
Ah ! bourreaux, quand pourrai-je faire  
Ce que font les petits oiseaux ?

Dans la détention, grand est le nombre de leurs collègues en pédérastie active. Mais comme, là, où il n'y a pas de femmes, il n'y a pas d'amour (G. Sand), les condamnés se moquent des camarades qui

affichent des sentiments, par trop tendres, à l'égard des *demoiselles* en pantalon.

Vienne la libération ! l'amour naturel reprend tous ses droits.

### III

La pédérasie, *par goût*, compte peu de partisans, en prison du moins.

Sitôt qu'ils apprennent, par la renommée, la venue d'un *volaitton*, les véritables *amateurs* épient toutes les occasions d'offrir leurs services au gamin.

Chez eux, une pression de main, un sourire, un regard déterminent un frémissement lubrique.

Aussi bien, ils n'éprouvent que répugnance pour l'amour naturel dont la femme, avec ses grâces et ses faiblesses, est le symbole.

Ce sont de vieux débauchés qui tombent, tous plaisirs usés, dans les abominations de Sodome, cherchant à galvaniser, ainsi, leur sens génital affaibli ou éteint.

Au dire de l'un d'eux : La sensation que produit l'acte est fort agréable, lorsque le *gironde* est, lui aussi, en érection. La verge est serrée fortement ; puis, au moment psychologique, les contractions spasmodiques du sphincter accélèrent la jouissance. Et, si on saisit, à pleine main, le pénis du gosse, *il semble que l'on se prolonge*.

Quand la verge du *passif* est flasque, ce qui arrive généralement, l'acte étant consenti par intérêt, plutôt que par passion, alors ce n'est plus ça.

Pour avoir beaucoup de bonheur, il faut que le plaisir soit partagé.

Les malheureux ! s'ils savaient jusqu'où peut aller la déchéance !

« A la longue, l'aptitude à la pédérasie active se paralysant à son tour, ils se livrent à la pédérasie passive qui peut faire momentanément recouvrer le rôle actif, ou constitue une compensation, et enfin à l'onanisme buccal, dernier terme de la dépravation, fin de toute puissance génésique (1) ».

### IV

Il paraît que l'intromission est plus difficile qu'on ne pense et qu'un *gironde* reconnaît, tout de suite, s'il a affaire à un habitué ou à un novice.

Dans son *expédition* avec « Nina », le « coureur » du greffe n'a

(1) CHEVALIER. — *L'Inversion sexuelle*, p. 173.

jamais pu y *arriver*. « Nina » a montré, par une pantomime très expressive au moyen de l'index qui ployait devant son autre main fermée que le « coureur » avait *fléchi*.

La résistance du sphincter et la pression, exercée par lui sur le pénis, amènent-elles des modifications dans la forme de la verge ?

La plupart des auteurs (Casper, Brouardel, Lacassagne, etc.) le nient.

Évidemment, la verge, organe élastique, très vasculaire, ne subit la pression du sphincter anal que pendant un temps très court.

En outre, suivant Brouardel, la forme et le volume du pénis varient beaucoup plus que les traits du visage. et « il n'y a de comparable, disait Lacassagne (1), à la diversité de l'appareil génital masculin que la diversité des organes génitaux de la femme. »

Ainsi, les glands effilés, aplatis, en massue, décrits par Tardieu, comme signes caractéristiques de la pédérasie active, sont physiologiques.

Dans ces conditions, si le coït anal entraîne des modifications dans la forme de la verge, il est impossible de les déterminer.

\*  
\* \*

L'intromission du pénis dans le rectum peut ne pas laisser de traces. Cela dépend du degré de dilatabilité du sphincter, du plus ou moins de violence de l'acte, et du volume de l'organe.

Les signes qui résultent du coït anal, passager, récent, consistent d'ordinaire, en une rougeur de l'anus et une déchirure, par éclatement, de la muqueuse.

Il appert des expériences faites, sur le cadavre, par Lacassagne et Debierre, que l'éclatement a toujours lieu sur la ligne médiane, près du raphé, aux deux endroits où la muqueuse est particulièrement adhérente.

La dépression en infundibulum ne se produit que rarement, au début.

L'infundibulum anal est un signe d'habitude sodomitique et l'expression d'un acte fréquemment répété; mais, il convient d'ajouter que cette déformation manque quelquefois et qu'elle n'a par suite qu'une valeur relative. Même quand il existe, ce signe isolé ne suffit pas à caractériser la sodomie. Il se produit « dans un grand nombre d'examen *a posteriori* et provient surtout de la contraction spasmodique du muscle releveur de l'anus, phénomène qu'une irritation légère

(1) *Précis de médecine judiciaire*, p. 481.

de la région ou même une influence morale est capable de provoquer » (1).

L'effacement des fibres radiées, le relâchement du sphincter (quoique pouvant dépendre d'autres causes que de la sodomie), et, surtout, la présence sur la muqueuse rectale d'un repli, épais, prenant l'aspect de *petites lèvres* (Lacassagne), ont une tout autre importance.

Rares sont les cas où il n'existe aucun signe de la pédérasie passive.

## V

Sur 859 condamnés, 59 étaient des prostitués, reconnus comme tels sans contestation aucune.

A cette liste, le président de la société des pédérasies, a ajouté 24 noms.

Désireux de rester dans les limites de la certitude absolue, je ne m'occuperai que des premiers.

On rencontre :

1<sup>o</sup> Au point de vue de la pratique :

Passifs. . . . .	36	soit, pour 100	61.01
Passifs et actifs ( <i>soupières</i> ).	41	—	18.64
Adonnés à l'onanisme buccal	42	—	20.33
	59	—	99.98

Parmi les passifs, figure un jeune Italien, ancien chasseur dans un café à Gènes.

Amené à Monaco, par un client qui l'y abandonna, il fit la connaissance d'un nommé G..., dont il partagea le lit.

Il attirait les *amateurs*, dans les endroits écartés, et leur vidait les poches, pendant que G... leur serrait le *kiki*.

A la libération, son rêve est d'aller *cascaeder*, à Paris.

Toutes les saletés que comporte la pédérasie, élevée au rang d'une profession, lui sont familières.

« Nina », comme on l'appelle, est assurément « la plus belle de la maison » (2). Il n'a que dix-sept ans et se trouve un peu en retard pour sa formation corporelle.

(1) COUTAGNE. — *Précis de médecine légale*, p. 416.

(2) Planche 45, tome I. — Ainsi que quelques *amateurs*. « Nina » et plusieurs *givrands* auront leur portrait dans le tome II.

Sa bouche est petite, ses yeux bien fendus, son visage régulier. Nul ne possède un sourire plus canaille. « Malheureusement, les hanches lui font défaut. »

Ce qu'il regrette de ne pas être fillette !

En se laissant aimer, aussi souvent que cela se peut, le temps passe vite : « l'intrigue distrait, et c'est si bon le plaisir défendu ! ».

Mise à la salle de discipline, « Nina » griffonnait à un de ses adorateurs :

« *J'en viens folle de ta petite binette. Elle est blanchette et rougette. Je m'en suis fait plusieurs d'hommes. Non, non, crois-le, je n'ai jamais ressenti un bonheur si grand qu'avec toi, car si tu savais comme tu caresses bien.... J'espère ta visite prochainement.* »

2° Au point de vue de la nationalité :

Français . . . . .	31	soit, pour cent	86.44
Arabes . . . . .	4	—	4.69
Italiens . . . . .	3	—	8.47
Suisses . . . . .	4	—	4.69
Espagnols . . . . .	4	—	4.69
	<u>39</u>	—	<u>99.98</u>

« L'Andalouse » compte parmi les *soupières* de marque.

Imaginez-vous un affreux personnage, âgé de trente ans, au corps velu, voûté, d'une maigreur effrayante, surmonté d'une tête de singe.

On le dit passionné et rageur. A la moindre contrariété, il menace ses *amis* du couteau.

3° Au point de vue de l'âge :

De 16 à 20 ans . . . . .	29	soit, pour 100	49.43
De 20 à 25 — . . . . .	18	—	30.30
De 25 à 30 — . . . . .	3	—	8.47
De 30 à 40 — . . . . .	4	—	6.77
De 40 ans et plus . . . . .	3	—	3.08
	<u>39</u>		<u>99.97</u>

Agés de 42, 49 et 66 ans, les trois derniers, — un charpentier, condamné pour « attentat à la pudeur », un *limonadier*, ayant reçu l'instruction primaire, et un faux monnayeur — pratiquent volontiers la suction pénienne.

## 4° Au point de vue de l'instruction :

Illettrés. . . . .	7	soit, p. 100	14.86
Sachant lire. . . . .	4	—	6.77
Sachant lire et écrire . . . .	33	—	33.93
Sachant lire, écrire et calculer	41	—	18.64
Ayant reçu l'instruction primai <sup>re</sup>	4	—	6.77
	59		99.97

Un « capitaine de voleurs » — jeune homme, possédant une bonne instruction — *faisait la soupe* avec un petit voyou de son âge, condamné, comme lui, pour « vol qualifié ».

C'était un ménage modèle. Quand l'un était puni, l'autre refusait le travail. Ils ne se quittaient pas.

B... fut libéré le premier et jura à D... qu'il viendrait l'attendre. Celui-ci fut tellement affecté du départ de son partenaire, qu'il en perdit le boire et le manger. Il dépérissait à vue d'œil et dut passer à l'infirmerie les quelques mois qu'il lui restait à faire.

Pour son malheur, le jour de sa libération, B... se trouva devant la porte de la prison. Le couple ne tarda pas à avoir maille à partir avec la justice.

On dit que la cour d'assises de la Haute-Loire vient de condamner ces deux individus, à la réclusion, pour « vols qualifiés ».

## 5° Au point de vue de la profession :

20 cultivateurs, domestiques, etc., 5 coiffeurs, 3 marchands ambulants, 3 serruriers, 2 boulangers, 2 pêcheurs, 4 cordonnier, 4 bijoutier, 4 tuilier, 1 mercier, 1 scieur de long, 1 galochier, 1 maçon, 1 garçon de café, 1 mineur, 1 limonadier, 1 charpentier, 1 berger, 1 tailleur, 1 chaisier, et 10 individus *sans profession*, au nombre desquels, un Ardéchois, âgé de dix-huit ans, condamné pour « vol qualifié » très connu, à Lyon et à Marseille, sous le nom de la « Duchesse ».

Depuis sa première jeunesse, il prostitue son corps au plus offrant. Un fabricant de papiers l'entretint et l'affubla d'une livrée rouge et bleue, le donnant pour son groom. A la suite de plusieurs larcins, il fut congédié. Des trimards l'emmenèrent à Lyon. L'un d'eux, souteneur de bas étage, le dressa à la *retape*. Enfin, las de recevoir des coups, le *girond* fila sur Marseille, où, d'après ses confrères en pédé-  
rastie passive, il se choisit un boudoir étrange, le water-closet de....

Dans l'établissement, il a essayé de coucher avec « Nina ».

« J'ai que toi à la bonne, lui écrivait-il. Tu me dis que j'en est

deux. C'est parce que je suis l'*amie* à la *Gabrielle*. Je suis forcé d'être ami avec lui, parce que je l'ai connu dehors. Je n'aime que toi.... Je t'envoie un bon *patin* jusqu'au fond de la bouche, *jusque* nous ferons autre chose. »

Si *gentille* que fût la « Duchesse », « Nina » n'entendait pas de cette oreille.

« La Duchesse » insista :

« Je ne sais à quoi m'en tenir. Tu me dis oui ; tu me dis non. J'ignore si tu m'as à la *bonne*. Je voudrais bien faire *des petites affaires* avec toi. Je t'aime beaucoup. Si je te *plait*, dis oui. Si je te *plai* pas, *di* non ; *soi* sérieux. »

« Nina » ayant catégoriquement refusé, notre Ardéchois jeta son dévolu sur le « coureur » du greffe, auquel il adressa le poulet suivant :

« Mon très cher *amie*, je regrette beaucoup de ne pouvoir te parler librement. Je me suis aperçu que, quand je *passe* à côté de toi, tu me *faisais* risette. Je désirerais vivement te connaître. Moi et la *petite Nina*, nous sommes bons camarades. C'est pour ça que je le charge de mes commissions, parce qu'il est très sérieux. »

Contons sa déconvenue :

« Le coureur » tapa dans l'œil du commissionnaire. Et, le jour de l'ascension, à midi précis, en l'an 1899, l'adoré descendit sur la cour un papier à la main, appeler « Nina », comme si on la réclamait au greffe. Un gardien les suivit, à pas de loup, et les surprit dans une posture qui n'admettait pas la moindre contestation (1).

6° Au point de vue de la cause de la condamnation :

Vol simple. . . . .	24	soit, p. 100	40.67	} 83.05
Vol qualifié. . . . .	21	—	35.39	
Abus de confiance. . . . .	4	—	4.69	
Fausse monnaie. . . . .	3	—	3.08	
Attentats à la pudeur. . . . .	5	—	8.47	} 46.94
Coups et blessures, rébellion	2	—	3.38	
Meurtre. . . . .	2	—	3.38	
Empoisonnement . . . . .	4	—	1.69	
		59	99.95	

L'individu, condamné pour « abus de confiance », était âgé de trente ans. Il avait la passion de pédérer ses amis et de les sucer ensuite. Il fut successivement prévôt-chef et comptable général. Jamais on ne

(1) La punition infligée fut : trente jours de salle de discipline.

vit détenu plus orgueilleux. Il avait l'intime conviction que la Centrale ne pouvait marcher sans lui. Les jobards le croyaient « enseigne de vaisseau ». Le pauvre ! il n'était que crieur sur le bateau qui va de Marseille au château d'If.

7° Au point de vue du nombre des condamnations :

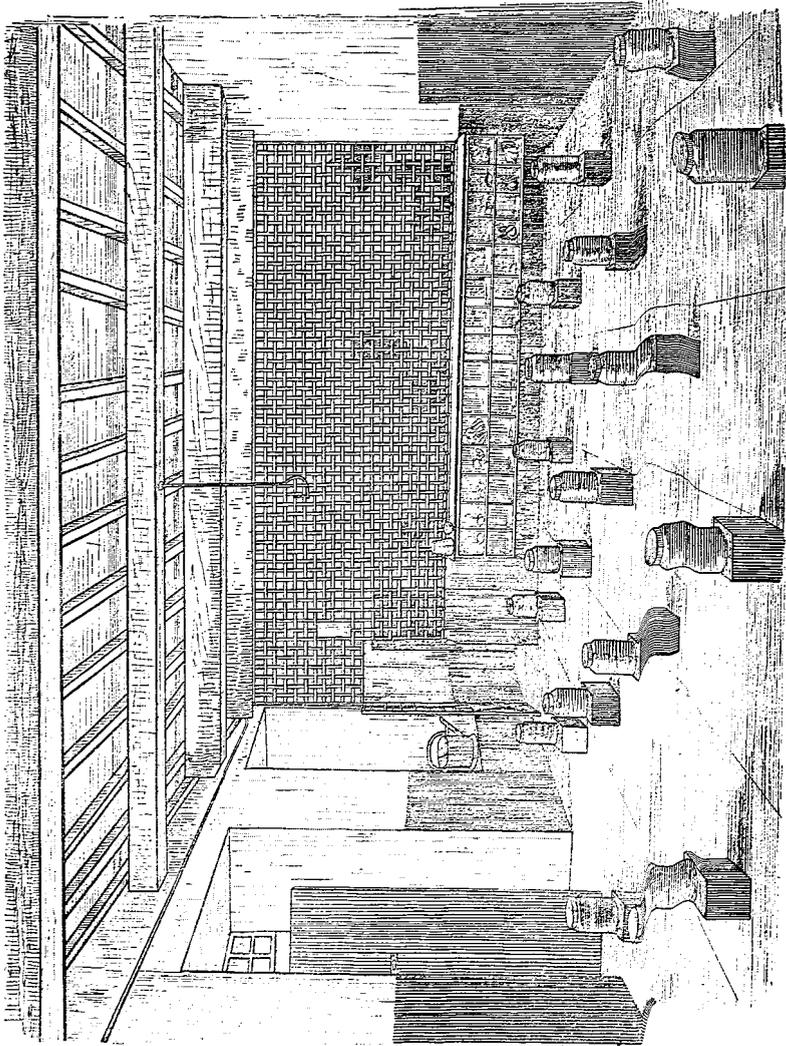
Récidivistes . . . . .	46	soit, p. 100	77.96
Sans condamnation antérieure.	13	—	22.03
	<u>59</u>		<u>99.99</u>

Voici un gamin, écroué de la veille et pour la première fois. Classé, comme un colis, dans un atelier, sans argent (1), sans soutien, inexpérimenté, au milieu de gens de sac et de corde, étrangers, pour la plupart, à tout sentiment de pitié, il est forcément une proie facile. Ceux qui ont le plus d'autorité, comme intelligence ou comme force brutale, essaient de l'accaparer. Le petit est choyé, caressé; la cantine lui est gracieusement octroyée. On lui offre du tabac, du linge, etc. Intrigué, il se demande à quoi rime tout cela. Bientôt, des allusions libertines, des sous-entendus libidineux lui font entrevoir une partie de la vérité; mais il se rassure, en se voyant enfermé, le soir, dans une petite cellule. Quelle n'est pas sa stupéfaction de sentir, une belle nuit, un de ses admirateurs se glisser dans son lit ! Il veut protester, crier. La persuasion, la menace, la reconnaissance des services rendus amollissent sa résistance; il cède et se tait. Désormais, il est perdu. Heureux encore, si, dans son séducteur, il a rencontré un homme qui le fasse respecter et ne l'abandonne pas. Mais, le plus souvent, il est traité comme un objet d'utilité publique. Tous les soirs, les *amateurs* se succèdent. L'odeur du coït met en rut la vile tourbe des pédérastes, et l'infortuné jeune homme est obligé, sous peine d'être maltraité, de subir les volontés et les brutalités de ses codétenus. Qu'arrive-t-il ? Peu à peu, il accepte son rôle de « femme », il devient même provocateur. Et, c'est ainsi que cet imberbe — presque un enfant — que la prison devait corriger, se transforme, sous les assauts réitérés de ces mâles assoiffés de luxure, en une infecte catin qui n'a de l'homme que le nom.

8° Au point de vue de la population :

Urbains . . . . .	42	—	71.18
Ruraux. . . . .	17	—	28.81
	<u>59</u>		<u>99.99</u>

(1) Tel n'est pas le cas des *pickpockets* et *chevaux de retour*. (Voir tome I, page 6, planche 63.)



SALLE DE DISCIPLINE

Un rural, gentil garçon de dix-neuf ans, a le surnom de « Zoizeau » ; « il réalise le type rêvé par les pédéras tes ».

Petit de taille, brun, glabre, le teint mat, avec de grands yeux ombragés de longs cils, cet adolescent fut bientôt un des *gironds* le plus à la mode.

« Quelques semaines après mon incarcération, raconte un sociétaire, il me tomba sous les yeux. N'étant pas de son atelier, je me contentai de le regarder de loin. Une punition de salle de discipline (4) nous fit faire connaissance. Nous marchions l'un derrière l'autre. Son bon appétit me frappa. Or, « Zoizeau » ne recevait aucun secours de la détention, cependant que mes *collègues* me comblaient de *douceurs* par l'intermédiaire du prévôt. Au dortoir, je lui vidai le fond de mon sac.

« Sans trop d'hésitation, il accepta mes services. Dès ce jour, il appartient à tous ceux qui voulurent *l'aimer*. D'un caractère soumis, il ne savait pas ou n'osait point refuser. »

9° Au point de vue du tatouage :

Tatoués . . . . .	33	soit, p. cent	35.93
Non tatoués . . . . .	26	—	44.06
	<u>59</u>	—	<u>99.99</u>

Une *femme* en pied, une *M* et une *pensée* avaient été tatouées sur le bras d'un coiffeur, âgé de vingt ans, qu'on appelait « Marcelle ».

« Quand l'occasion se présentait, « Marcelle » passait la main dans la poche de votre pantalon, tout naturellement, sans avoir l'air de rien. »

La phtisie l'emporta.

\*  
\* \*

10° Au point de vue du visage :

Ovale . . . . .	42	soit, pour 100	71.18
Allongé . . . . .	2	—	3.38
En losange . . . . .	9	—	15.25
Large . . . . .	3	—	5.08
Arrondi . . . . .	3	—	5.08
	<u>59</u>		<u>99.97</u>

(4) Créée, au mois de juillet 1875, en vue de réprimer la paresse, la salle de discipline peut contenir 28 hommes. Elle renferme un nombre égal de bornes-sièges, en pierre, avec couronnement en bois cerclé de fer, autour desquelles les détenus punis doivent marcher 8 heures et demie par jour, à raison de 90 pas à la minute ; ce qui représente un trajet de 25 kilomètres.

Chaque demi-heure de marche est suivie d'un quart d'heure de repos. Le gardien est séparé des délinquants par un treillage en fer.

Il avait un visage ovale, des yeux langoureux et une physionomie douce, le polisson, désigné sous le nom de « la Lyonnaise ».

Timide, le jour, « il paillardait ferme, la nuit, et professait un certain mépris pour ceux qui étaient mal *montés*. »

Quoiqu'il ne se donnât pas pour rien, il ne demandait pas son étrenne. Il laissait comprendre, avec des manières calines, les besoins qu'il avait.

Il ne parlait de lui qu'au féminin.

11° Au point de vue du front :

Inclinaison intermédiaire.	39	soit, pour 400	66.10
— verticale. . . . .	15	—	25.42
— fuyante . . . . .	5	—	8.47
	<u>59</u>		<u>99.99</u>

« Georgette » est un grand diable de vingt-cinq ans, au front fuyant, à la démarche saccadée. Son regard baissé va droit à la braguette de ses codétenus. Ceux-ci s'accordent à lui reconnaître un *talent* remarquable.

Traité, à l'infirmerie, pour une fièvre muqueuse, il racola dès sa convalescence, prétendant que *l'opération* lui serait plus salutaire que toutes les ordonnances du *toubi*.

« Il ne *fait pas ça* pour l'argent, mais pour le plaisir », et lorsque l'actif est un besogneux, il lui offre une bonne ration de cantine, car « un affamé n'est point en état de se bien conduire ».

12° Au point de vue du nez :

Base horizontale . . . . .	34	soit, pour 400	57.62
Base relevée . . . . .	25	—	42.37
	<u>59</u>		<u>99.99</u>

Fortement retroussé est le nez de « la Nègresse ».

Faute de clientèle dans la vie libre, cet homme, âgé de vingt-sept ans, réintègre joyeusement la maison — au moyen du vol — certain d'y trouver des actifs que n'effarouchent pas une barbe hirsute, une tignasse poisseuse et une *poire* passablement blette.

Bien entendu, avec « la Nègresse », c'est gratis. S'il en était autrement, personne ne consentirait à *marcher*.

13° Au point de vue de la bouche :

1° Petite . . . . .	9	soit, pour 400	15.25
Grande . . . . .	2	—	3.38
Moyenne . . . . .	48	—	81.35
	<u>59</u>		<u>99.98</u>

2° A coins abaissés. . . . .	4	soit, pour 100	6.77
A coins relevés . . . . .	6	—	10.16
Rectiligne . . . . .	49	—	83.03
	<u>59</u>		<u>99.98</u>
3° Bée . . . . .	5	soit, pour 100	8.47
Pincée . . . . .	4	—	6.77
Ouverture intermédiaire	30	—	84.74
	<u>39</u>		<u>99.98</u>

Il est à noter que, sur ces 59 individus, 4 ont les lèvres épaisses ; 1, la lèvre supérieure très retroussée ; chez un autre, l'inférieure est pendante (1).

Ce dernier n'y va pas par quatre chemins. A la condition qu'il y ait du comestible à la clef, il est prompt à laisser tomber le pantalon.

14° Au point de vue du menton :

Saillant . . . . .	9	soit, pour 100	13.23
Fuyant . . . . .	7	—	11.86
Droit . . . . .	43	—	72.88
	<u>59</u>	—	<u>99.99</u>

10 individus ont une fossette au menton.

« Le Niston » est dans ce cas.

Très pratique, il n'accorde ses faveurs qu'à ceux qui l'ont connu au dehors et qu'il croit discrets.

Avec lui, pas de crédit ; il faut *casquer* d'avance !

15° Au point de vue de l'œil :

Iris orange . . . . .	24	soit, pour 100	40.67
— châtain . . . . .	12	—	20.33
— jaune . . . . .	13	—	22.03
— impigmenté . . . . .	7	—	11.86
— marron . . . . .	3	—	5.08
	<u>59</u>		<u>99.97</u>

Dix-huit ans, cheveux châtain, yeux marrons, pas un poil de barbe, regard « fascinateur », tel est le portrait sommaire de « Petite

(1) Dans son *Étude médicale sur les attentats aux mœurs*, p. 233, Tardieu signale deux individus, chez lesquels il a remarqué une bouche de travers, des lèvres épaisses, renversées, déformées, complètement en rapport avec l'usage infâme auquel elles servaient.

Crotte », hétaïre des plus huppées, qui fit longtemps les délices du *boudar*.

16° Au point de vue du teint :

Brun . . . . .	34	soit, pour 100	57.62
Clair . . . . .	47	—	28.84
Mat. . . . .	4	—	6.77
Blond. . . . .	4	—	6.77
	<u>59</u>		<u>99.97</u>

La spécialité de la *blonde* « Juive » (marchand forain, âgé de vingt-six ans), c'était la succion pénienne.

S'il se soumettait à d'autres exigences, il ne le faisait qu'à contre-cœur, trouvant cela « brutal »

17° Au point de vue de la carrure :

Moyenne . . . . .	44	soit, pour 100	74.57
Grande . . . . .	8	—	43.53
Petite. . . . .	7	—	41.86
	<u>59</u>		<u>99.98</u>

De carrure petite, « la belle G... » touchait à ses dix-sept ans. Il n'avait nulle honte de son métier.

Aujourd'hui, il est entraîneur : Il *essaie* les jeunes gens qui lui sont confiés à l'apprentissage, il leur offre la réciproque et les fiance à des gaillards dont il connaît par lui-même la générosité.

\*  
\* \*

18° Au point de vue de la taille :

*Dans la catégorie de 16 à 20 ans* : taille au-dessous de 4 m. 60, 7 individus; de 4 m. 60 à 4 m. 63, 45; de 4 m. 63 à 4 m. 70, 5; de 4 m. 70 et plus, 2.

Soit, moyenne de la taille : 4 m. 623.

*De 20 à 25 ans* : taille au-dessous de 4 m. 60, 4 individus; de 4 m. 60 à 4 m. 63, 9; de 4 m. 63 à 4 m. 70, 2; de 4 m. 70 et plus, 3.

Soit, moyenne de la taille : 4 m. 627.

*De 25 à 30 ans* : taille au-dessous de 1 m. 60, 1 individu ; de 1 m. 60 à 1 m. 65, 1 ; de 1 m. 65 à 1 m. 70, 1 ; de 1 m. 70 et plus, 2.

Soit, moyenne de la taille : 1 m. 659.

*De 30 à 40 ans* : taille au-dessous de 1 m. 60, 1 individu ; de 1 m. 60 à 1 m. 65, 1 ; de 1 m. 65 à 1 m. 70, 2.

Soit, moyenne de la taille : 1 m. 634.

*De 40 ans et au dessus* : taille au-dessous de 1 m. 60, 1 individu ; de 1 m. 60 à 1 m. 65, 1 ; de 1 m. 65 à 1 m. 70, 1.

Soit, moyenne de la taille : 1 m. 640.

*En résumé :*

Taille au-dessous de 1 m. 60. . .	44	soit p. 100	23.72
— de 1 m. 60 à 1 m. 65 . . .	27	—	45.76
— de 1 m. 65 à 1 m. 70 . . .	41	—	48.64
— de 1 m. 70 et plus. . . .	7	—	44.86
	<u>59</u>		<u>99.98</u>

Et, moyenne générale de la taille : 1 m. 628.

49° Au point de vue de l'envergure :

*Dans la catégorie de 16 à 20 ans* : envergure inférieure à la taille, de 0 à 8 cent., 2 individus ; égale à la taille, 3 ; supérieure à la taille, de 0 à 4 cent., 11 ; de 4 à 8 centimètres, 8 ; de 8 à 16 cent., 5.

Soit, moyenne de l'envergure : 1 m. 652.

*De 20 à 25 ans* : envergure inférieure à la taille, de 0 à 8 cent., 2 individus ; égale à la taille, 1 ; supérieure à la taille, de 0 à 4 cent., 7 ; de 4 à 8 cent., 6 ; de 8 à 16 cent., 2.

Soit, moyenne de l'envergure : 1 m. 657.

*De 25 à 30 ans* : envergure supérieure à la taille, de 0 à 4 cent., 2 individus ; de 4 à 8 cent., 2 ; de 8 à 16 cent., 1.

Soit, moyenne de l'envergure : 1 m. 70.

*De 30 à 40 ans* : envergure supérieure à la taille, de 0 à 4 cent., 1 individu ; de 4 à 8 cent., 2 ; de 8 à 16 cent., 1.

Soit, moyenne de l'envergure : 1 m. 682.

*De 40 ans et au-dessus* : envergure égale à la taille, 1 individu ; supérieur à la taille, de 4 à 8 cent., 1 ; de 8 à 16 cent., 1.

Soit, moyenne de l'envergure : 1 m. 660.

*En résumé :*

Envergure inférieure à la taille, de 0 à 8 cent. . . . .	4	soit, p. 100	6.77
Envergure égale à la taille . . .	5	—	8.47
Envergure supérieure à la taille, de 0 à 4 cent. . . . .	21	—	35.59
Envergure supérieure à la taille, de 4 à 8 cent. . . . .	19	—	32.20
Envergure supérieure à la taille, de 8 à 16 cent. . . . .	10	—	46.94
	<u>59</u>		<u>99.97</u>

Et, moyenne générale de l'envergure : 1 m. 660.

20° Au point de vue du buste :

*Dans la catégorie de 16 à 20 ans :* buste supérieur à la moitié de la taille, de 0 à 5 cent., 12 individus ; de 5 à 10 cent., 17.

Soit, hauteur moyenne du buste : 0.867.

*De 20 à 25 ans :* buste supérieur à la moitié de la taille, de 0 à 5 cent., 5 individus ; de 5 à 10 cent., 13.

Soit, hauteur moyenne du buste : 0.874.

*De 25 à 30 ans :* buste supérieur à la moitié de la taille, de 5 à 10 cent., 3 individus.

Soit, hauteur moyenne du buste : 0.891.

*De 30 à 40 ans :* buste supérieur à la moitié de la taille, de 0 à 5 cent., 2 individus ; de 5 à 10 cent., 2.

Soit, hauteur moyenne du buste : 0.873.

*De 40 ans et au-dessus :* buste supérieur à la moitié de la taille, de 0 à 5 cent., 1 individu ; de 5 à 10 cent., 2.

Soit, hauteur moyenne du buste : 0.862.

*En résumé :*

Buste supérieur à la moitié de la taille, de 0 à 5 cent. . . . .	20	soit, p. 100	33.89
Buste supérieur à la moitié de la taille, de 5 à 10 cent. . . . .	39	—	66.10
	<u>59</u>		<u>99.99</u>

Et moyenne générale de la hauteur du buste : 0.874.

21° Au point de vue du pied gauche :

*Dans la catégorie de 16 à 20 ans :* pied de 24 à 26 cent., 21 individus; de 26 à 28 cent., 8.

Soit, longueur moyenne du pied : 25.5.

*De 20 à 25 ans :* pied de 24 à 26 cent., 12 individus; de 26 à 28 cent., 5; de 28 à 30 cent., 1.

Soit, longueur moyenne du pied : 25.5.

*De 25 à 30 ans :* pied de 24 à 26 cent., 2 individus; de 26 à 28 cent., 3.

Soit longueur moyenne du pied : 25.7.

*De 30 à 40 ans :* pied de 24 à 26 cent., 2 individus; de 26 à 28 cent., 2.

Soit, longueur moyenne du pied : 25.3.

*De 40 ans et au-dessus :* pied de 22 à 24 cent., 1 individu; de 24 à 26 cent., 2.

Soit, longueur moyenne du pied : 24.4.

*En résumé :*

Pied de 22 à 24 cent . . . . .	1	soit, p. 100	1.69
— de 24 à 26 cent . . . . .	39	—	66.10
— de 26 à 28 cent . . . . .	48	—	30.50
— de 28 à 30 cent . . . . .	1	—	4.69
	<u>59</u>		<u>99.98</u>

Et moyenne générale de la longueur du pied : 25.5

22° Au point de vue de la tête :

Indice céphalique, de 75 et au-dessous (dolichocéphales vrais) . . . . .	3	soit, p. 100	5.08
Indice céphalique de 75.01 à 77.77 (sous-dolichocéphales) . . . . .	2	—	3.38
Indice céphalique de 77.78 à 80.00 (mésaticéphales) . . . . .	5	—	8.47
Indice céphalique de 80.01 à 83.33 (sous-brachycéphales) . . . . .	15	—	25.42
Indice céphalique de 83.34 à 100 (brachycéphales vrais) . . . . .	34	—	57.62
	<u>59</u>		<u>99.97</u>

D'autre part, on trouve :

Longueur moyenne de la tête . . . . . 0.186

Largeur moyenne de la tête . . . . . 0.155

D'où, indice céphalique : 83.33.

23° Au point de vue de l'oreille droite :

Indice auriculaire, au-dessous de 50 . . . . .	3	soit, pour 100	5.08
— de 50 à 52. . . . .	3	—	5.08
— de 52 à 54. . . . .	7	—	11.86
— de 54 à 56. . . . .	12	—	20.33
— de 56 à 58. . . . .	10	—	16.94
— de 58 à 60. . . . .	6	—	10.16
— de 60 à 65. . . . .	14	—	23.72
— de 70 et plus . . . . .	4	—	6.77
	<u>59</u>	—	<u>99.94</u>

D'autre part, on trouve :

Longueur moyenne de l'oreille, 0.060 ;

Largeur moyenne de l'oreille, 0.034.

D'où, indice auriculaire : 56.66.

Le tableau suivant donne, au point de vue anthropométrique, les moyennes obtenues :

PROSTITUÉS	NOMBRE	TAILLE	ENVERGURE	BUSTE	PIED GAUCHE	TÊTE		INDICE CÉPHALIQUE	OREILLE DROITE		INDICE AURICULAIRE
						LONGUEUR	LARGEUR		LONGUEUR	LARGEUR	
De 16 à 20 ans.	29	1.625	1.652	0.867	0.255	0.185	0.157	84.86	0.059	0.033	55.93
De 20 à 25 ans.	18	1.627	1.657	0.874	0.255	0.184	0.153	83.15	0.059	0.034	57.62
De 25 à 30 ans.	5	1.659	1.700	0.891	0.257	0.186	0.155	83.33	0.062	0.035	56.45
De 30 à 40 ans.	4	1.631	1.682	0.873	0.253	0.196	0.148	75.51	0.063	0.037	58.73
De 40 ans et plus .	3	1.610	1.660	0.862	0.244	0.191	0.158	82.72	0.059	0.036	61.01
ENSEMBLE. . . . .	59	1.628	1.660	0.871	0.255	0.186	0.155	83.33	0.060	0.034	56.66

Considérés au point de vue de la nationalité, les *gironds* présentent les proportions que voici :

Français . . . .	51	sur	632	soit, pour 100	7.82
Étrangers. . . .	8	—	207	—	3.86
Ensemble. . . .	59	—	839	—	6.86

Cette prédominance des prostitués français s'explique par ce fait que les condamnés français, de 16 à 20 ans, sont en nombre supérieur à celui des étrangers.

Les chiffres, ci-dessous, le démontrent :

	De 16 à 20 ans		Population totale		
Français . . . .	98	sur	632	soit, pour 100	15.03
Étrangers. . . .	40	—	207	—	4.83

C'est, en effet, dans la catégorie de seize à vingt ans que se recrutent 49.15 pour 100 des *gironds*. Celle de vingt à vingt-cinq ans en fournit 30.50 pour 100. A partir de cet âge, le prostitué semble avoir conscience de l'infamie de ses pratiques, il se cache. On ne voit guère, parmi les vieux, que des professionnels et des névrosés. Ceux-là ont oublié, à tout jamais, le respect qu'on doit à soi-même.

Les illettrés, ceux qui savent lire et ceux qui savent lire et écrire, sont en proportion inférieure, dans chacune de ces mêmes catégories d'instruction, aux catégories correspondantes de l'ensemble des criminels. L'inverse se produit, dès qu'on aborde les degrés plus élevés : au lieu de 10.82 pour 100 d'individus sachant lire, écrire et calculer, on en rencontre 48.64 chez les prostitués.

Au point de vue de l'instruction primaire, la proportion des prostitués est un peu plus du double, soit :

Ayant reçu l'instruction primaire :

Prostitués . . . .	4	sur	59	soit, pour 100	6.77
Criminels . . . .	27	—	859	—	3.14

Cela n'a pas une grande importance, en raison même du petit nombre des condamnés possédant ce degré d'instruction.

Dans la vie libre, la plupart des prostitués n'exercent aucune profession.

Chose étrange ! sous les verrous, les véritables *mômes* sont des ouvriers actifs et habiles.

Est-ce une question de ventre ? Et ces *dames*, gourmandes à l'excès

comme les prostituées de l'autre sexe, trouvent-elles insuffisantes les nombreuses friandises de cantine qu'elles reçoivent de leurs amants et veulent-elles avoir un pécule pour s'offrir elles-mêmes des primeurs ? N'est-ce pas, plutôt, dans le but de masquer leurs dérèglements honteux et de se concilier les bonnes grâces de l'Administration, que les prostitués travaillent avec ardeur ?

Pour eux, le linge de corps est un souci constant ; ils aiment à s'attifer, et, dans la conversation, se traitent de *sœurs*. N'empêche qu'ils se jaloussent et se calomnient.

En général, quand ils se choisissent un *ami*, ils lui sont fidèles. Quelques-uns, cependant, pratiquent le *truc*, avec la permission de leur « petit homme », auquel ils apportent le produit des *passes*. Souvent aussi, ces efféminés se prennent de passion pour une  *salope*  de leur espèce, et on est à se demander lequel des deux fait le mâle. Peu se corrigent en vieillissant ; ils restent passifs jusqu'à ce que l'âge les oblige à prendre la retraite. Ils deviennent alors *tantes* ou *copailles* et se livrent à l'onanisme buccal.

Chez les prostitués, la proportion des crimes contre les personnes est bien inférieure à celle de l'ensemble des condamnés (16.94 pour 100, au lieu de 25.49). Partant, la proportion des crimes contre les propriétés l'emporte (83.05 pour 100, au lieu de 74.50).

Le vagabondage et le vol sont bien le propre de ces gens-là.

77.96 pour 100 des prostitués sont des récidivistes (proportion énorme étant donné le jeune âge des *gironés*). Tout au contraire, dans l'ensemble des condamnés, on ne rencontre que 70.66 pour 100 d'individus ayant des antécédents judiciaires.

La différence, entre ces deux chiffres, établit l'influence néfaste des maisons de correction.

Les individus adonnés aux travaux des champs sont moins portés à la passivité que les urbains. Ainsi, les ruraux se trouvent, parmi les prostitués, en proportion bien inférieure à celle qu'ils présentent parmi les condamnés de tout acabit (28.84 pour 100, au lieu de 43.42).

On compte, parmi les prostitués, 53.93 pour 100 de tatoués, soit 45.65 pour 100 de plus que chez les condamnés. Et cela, non seulement parce que les prostitués ne sont pas habitués à discuter les caprices de l'*ami*, mais encore par suite de l'influence plus grande qu'exercent sur eux les milieux pénitentiaire et urbain.

Les tatouages observés sont, généralement, sans importance. Ils comprennent : des initiales, points, ancres, *pensées*, bracelets, cœurs, étoiles, oiseaux, poignards, bagues, fleurs, etc., etc., un âne en redin-

gote lisant l'alphabet (1), une verge, et les inscriptions : « enfant du malheur », « marche ou crève », « *court fainéant* », etc., etc.

\*  
\* \*

Si on les oppose à l'ensemble des condamnés, on constate, chez les prostitués : une moindre proportion de visages à forme arrondie (4.34 p. 100, en moins), de visages à forme large (6.79 p. 100, en moins), de fronts à inclinaison fuyante (8.47 p. 100, au lieu de 20.72), de mentons saillants (4.97 p. 100, en moins), de mentons fuyants (3.85 p. 100, en moins), et un excédent (12.57 p. 100, en plus) de nez à base relevée.

Il y a une proportion inférieure de bouches moyennes, chez les criminels (4.44 p. 100, en moins).

Chez ces derniers, les bouches grandes l'emportent sur les petites (0.94 p. 100, en plus).

L'inverse a lieu chez les *gironde*s.

Ceux-ci comptent moins de bouches à coins relevés et à coins abaissés, et moins de bouches à ouverture bée et à ouverture pincée que les criminels.

A signaler encore, chez les prostitués, une proportion supérieure d'iris impigmentés et une proportion moindre d'individus à teint brun.

Chez les prostitués, comme chez les criminels, les carrures moyennes dominant, à égalité près. Et, ce qui ne surprendra personne, on note moins de carrures grandes et plus de carrures petites chez les *gironde*s que chez les criminels.

\*  
\* \*

Dans toutes les catégories d'âge, — sauf dans celle de 25 à 30 ans, où la taille des prostitués dépasse la taille des criminels — les prostitués sont plus petits.

Chez les uns comme chez les autres, la taille atteint son maximum à 30 ans.

La diminution est plus brusque et plus sensible chez les prostitués. Bien entendu, chez ces derniers, en raison de leur âge, il y a une proportion moindre de grandes tailles que chez les criminels.

(1) Dessin, dans *du tatouage chez les criminels*, p. 23, Storck, Lyon, 1897 : et dans *Archives d'anthropologie criminelle*, p. 507 du numéro du 15 septembre 1897.

Pour les tailles au-dessous de 1 m. 60, la proportion est la même. Mais, dans les tailles de 1 m. 60 à 1 m. 65, on trouve un surplus de 19.22 p. 100, chez les prostitués.

Chez les prostitués, on remarque: une proportion plus petite d'envergures inférieures à la taille, de 0 à 8 cent., et d'envergures supérieures à la taille, de 4 à 8 cent., et de 8 à 16 cent., — une proportion plus grande d'envergures égales à la taille et d'envergures supérieures à la taille, de 0 à 4 cent.

Ce sont les envergures supérieures à la taille, de 0 à 4 cent., qui prédominent chez les prostitués. Chez les criminels, au contraire, les envergures supérieures à la taille, de 4 à 8 cent., l'emportent.

Chez les criminels et chez les prostitués de 16 à 20 ans, la moyenne de l'envergure est supérieure à la moyenne de la taille, de 0 à 4 cent.

La moyenne de l'envergure est toujours supérieure à celle de la taille, dans les autres catégories d'âge; mais, jusqu'à 30 ans, la différence qui existe entre les moyennes de la taille et de l'envergure, chez les prostitués, reste inférieure à la différence observée chez les criminels.

A partir de cet âge, la différence entre la taille et l'envergure des prostitués surpasse celle qu'on constate chez les criminels. Et cela, en raison de la diminution plus sensible qui s'opère dans la taille des prostitués.

Pas de buste inférieur ni égal à la moitié de la taille, chez les prostitués. De même, pas de buste supérieur à la moitié de la taille, de 40 à 18 cent.

Les bustes supérieurs à la moitié de la taille de 3 à 40 cent. donnent, à peu de chose près, la même proportion, chez les prostitués et les criminels.

A noter, chez les prostitués, une proportion plus grande de bustes supérieurs à la moitié de la taille, de 0 à 3 cent.

Dans la catégorie de 16 à 20 ans, la différence qui existe entre le buste et la moitié de la taille, chez les criminels, l'emporte de 7 millimètres, sur la différence qu'on trouve, entre ces mêmes mesures, chez les prostitués.

Cette différence est presque égale dans la catégorie de 20 à 25 ans, et supérieure de 3 millimètres chez les prostitués de 25 à 30 ans.

Au-dessus de 30 ans, elle se montre plus grande, chez les criminels. Il apparaît que, de 25 à 30 ans, le buste s'allonge, chez les prostitués, durant un arrêt de développement des membres supérieurs; il suit de là, aussi, qu'après cet âge, le tassement, qui se produit dans le buste, est plus notable chez le prostitué que chez le criminel.

On constate, au point de vue du pied, une proportion inférieure dans les longueurs de 22 à 24 cent., de 26 à 28 cent., et de 28 à 30 cent., chez les prostitués.

Le contraire se produit dans le groupement de 24 à 26 cent.

Chez les prostitués de 16 à 20 ans et de 20 à 25 ans, le pied est plus court que celui des criminels.

Dans la catégorie de 25 à 30 ans, il est plus long. Passé 30 ans, ses dimensions redeviennent moindres.

Les dolichocéphales vrais et les sous-brachycéphales sont en proportion à peu près égale, tant dans le monde des prostitués que dans celui des criminels.

La proportion est supérieure, chez les criminels, au point de vue de la sous-dolichocéphalie et, surtout, de la mésaticéphalie. En revanche, on compte 11.29 p. 100, en plus, de brachycéphales vrais, chez les prostitués.

La tête est légèrement plus ronde, chez ces derniers, que chez les criminels (parmi lesquels figurent 108 Corses et 13 Arabes). Elle est aussi un peu moins longue et moins large, en raison du jeune âge des prostitués.

Au point de vue de l'indice auriculaire, on rencontre, chez les prostitués, une proportion supérieure d'indices au-dessous de 52, de 52 à 56, et de 60 et au-dessus.

Les criminels ne l'emportent que dans les catégories auriculaires de 56 à 60.

L'oreille est moins longue et moins large, chez les prostitués — ce qui paraît indiquer une relation directe entre son développement et celui de la tête — et l'indice auriculaire des prostitués est inférieur à celui des criminels.

\*  
\* \* \*

La passivité est une habitude qui, comme toutes les autres, se fortifie par la pratique et par le temps.

Suivant ces *dames*, le premier coit procure une vive douleur, surtout au moment où va être franchi l'orifice anal.

« Après un instant de frottement, la douleur s'émousse et, à la longue, par la répétition des mêmes actes, elle fait place à une sensation indéfinissable, longtemps présente à l'esprit. »

La grande majorité des prostitués appartient à la classe pauvre. D'aucun ont contracté le vice de la pédérastie par la débauche réciproque entre gens qui couchent ensemble et qui n'ont pas les moyens

pécuniaires d'aller voir les femmes. La plupart sont des paresseux que l'espoir du lucre pousse aux pires hontes.

Ici, on note un défaut d'intelligence, d'esprit de conduite, de moralité; là, une grande faiblesse de caractère, le manque absolu de volonté.

Aussi bien, une tare héréditaire pèse sur le système nerveux de beaucoup de *gironde*s et la persistance des mêmes pratiques amène un dérèglement sans limite et sans remède.

La prostitution pédéraste est vieille comme le monde. On s'en est plaint autrefois, on s'en plaint aujourd'hui, on s'en plaindra toujours; elle ne disparaîtra qu'avec l'humanité.

Peut-on quelque chose contre ce vice infâme ?

Il ne faut pas trop l'espérer.

Cependant, il semble que la revision de la loi, qui concerne les jeunes détenus (1), diminuerait, dans une certaine mesure, le nombre des prostitués.

*Nîmes, le 4 novembre 1899.*

CHARLES PERRIER.

---

(1) Au lieu de les faire passer en police correctionnelle, il serait sage de distinguer auparavant entre les plus intéressants et de soumettre ces derniers à une juridiction paternelle dont l'intervention n'aurait aucune conséquence déshonorante et n'autoriserait plus tard aucune assimilation fâcheuse (*La Maison centrale de Nîmes*, p. 209).